

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 29 Avril 2011 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE. Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité : Melle Stéphanie PIOGER - M. Jean-Yves GUINCESTRE

Excusé : M. Jacques DENEUX.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Alain GAROS, Alain CONTENSOUX, Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.  
Mme Céline PETIT.

### 1. Ouverture.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jacques DENEUX, en déplacement.

Il expose la déclinaison du Logo, concernant notre positionnement citoyen.

Raymond BAURIAUD précise qu'il s'agit de la création d'un label sociétal et citoyen pour valoriser un programme d'actions responsables liées aux thèmes suivants :

- Développement durable
- Actions sociales
- Patrimoine.

#### Le Président communique quelques informations :

- Le nombre des licenciés est à ce jour de 459.197. Il s'agit d'un nouveau chiffre record pour la FFBB, et nous espérons dépasser les 460.000 licenciés en fin de saison.
- La Journée Arénas Basket se déroulera le 4 mai prochain à Paris. Il y a déjà beaucoup d'inscription à cette manifestation. Raymond BAURIAUD précise que 250 personnes ont confirmé leur participation, les clubs se sentent très concernés et la FFBB a obtenu le soutien financier de 4 partenaires techniques pour l'organisation de cette manifestation.
- Après la Journée Arénas, il a rendez-vous avec Mme Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, afin de discuter de différents sujets.
- Championnat du Monde UNSS : en masculin, Le Lycée le Mans sud est en finale et en féminine le Lycée Victor Hugo Caen disputera une rencontre pour la troisième place.
- Emmanuelle HERMOUET vient de donner naissance à une petit Tom, les membres du Bureau Fédéral lui adressent leurs sincères félicitations.
- Les nouveaux groupements sportifs : Basket Club Montagne Bourbonnaise – Basket Ball Ame Claire Super Star.

Jean-Pierre SIUTAT propose l'attribution des labels suivants :

Labels Elite Féminins : ETOILE DE VOIRON FEMININ - GRIES/OBERHOFFEN BC - S.I. GRAFFENSTADEN - AS WIHR - VERTOU BASKET - ANGERS - UNION FEMININE BASKET 49 - POIRE SUR VIE - ROCHE VENDEE BC - US BEAUMONT - BB COURNON D'AUVERGNE - US YFFINIAC - PLEYBER CHRIST BASKET CLUB - ETOILE SAINT LAURENT BREST - RENNES

AVENIR - ES SAINT AVE - CAVIGAL NICE BASKET 06 - AL GERLAND MOUCHE LYON - AS BEAUMARCHAIS LYON BASKET - FC LYON - O SANNOIS ST GRATIEN.

Labels Espoirs Féminins : ALPC MOULIN NANTES BASKET - GARS DU REUN DE GUIPAVAS.

Labels Elite Masculins : SAINT VALLIER BASKET DROME - BBC EYBENS POISAT - AIX MAURIENNE S B - GRIES/OBERHOFFEN BC - LONS BASKET - ERDRE BASKET CLUB - VERTOUBASKET - ANJOU BC ANGERS - VENDEE CHALLANS BASKET - JDA DIJON BOURGOGNE - US YFFINIAC - LANGUEUX BC - UJAP QUIMPER - ETENDARD DE BREST - PACE CO -RENNES POLE ASSOCIATION - UCK NEF VANNES - OL. ANTIBES BASKET AMA - ANDREZIEUX BOUTHEON ALS BASKET - AS BEAUMARCHAIS LYON BASKET - AMICALE LAIQUE MONTIVILLIERS B - SC PARAY BASKET - SAINT QUENTIN BB - CAHORSAUZET BASKET - TARBES UNION BASKET 65.

<b>Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.</b>
--

## **2. Dossiers spécifiques.**

### **Retour des visites dans les Zones.**

Jean-Pierre SIUTAT : des visites se sont déroulées lors de réunions dans les 6 Zones, avec des représentants de la FFBB (les Vice-Présidents et la Secrétaire Générale).

Marie-Noëlle SERVAGE a fait 4 réunions de Zones. A chaque fois l'accueil était très chaleureux et les personnes présentes ont fortement apprécié la démarche d'explication entreprise.

Les membres du Bureau Fédéral qui ont assisté à ces réunions précisent :

- Le retour positif de ces réunions.
- Les thèmes choisis ont vraiment intéressé.

Rémy GAUTRON précise qu'une étude est actuellement en cours et il en ressort que des Ligues et Comités procèdent à des augmentations de part licence nettement plus importantes que celles faites par la FFBB. La Fédération a développé de nombreux projets sans jamais augmenter considérablement le prix des licences.

Les prochaines réunions de Zones sont prévues à la rentrée 2011.

### **Bilan du Séminaire du Comité Directeur.**

Jean-Pierre SIUTAT expose le SWOT aux membres du Bureau Fédéral.

Quelques modifications sont apportées sur le document exposé. Une nouvelle présentation sera faite lors du Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011, pour validation.

### **Bilan des Assises du Basket.**

Jean-Pierre SIUTAT : un premier rapport est parvenu cette semaine et a été transmis à l'ensemble des congressistes. De très bons retours sont parvenus, sur l'organisation et surtout sur le contenu de ces Assises du Basket. Un travail va être mis en place au sein de Pôle 4, sur un calendrier de mise en œuvre et pourra être proposé dans des régions "pilotes".

Pierre COLLOMB est satisfait d'avoir constaté une bonne ouverture sur le changement, lors des Assises. Les projets proposés n'ont soulevé aucun retour négatif. Il faudra faire avancer le projet des territoires avec précaution, par étape, par Ligues par exemple. Concernant la coopération entre clubs, le projet avance également. Les calendriers des différents projets seront présentés ultérieurement.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que dans un premier temps, un comité de pilotage soit mis en place avec : Marie-Noëlle SERVAGE, Pierre COLLOMB, d'autres personnes du Pôle 4, deux autres membres du Bureau Fédéral et lui-même afin de définir la suite de ce dossier.

### **Charte contre l'Homophobie.**

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que cette charte nous est imposée par le Ministère des Sports. Elle doit impérativement être signée, dans le cadre de la convention d'objectifs.

Christophe ZAJAC précise que la Charte Contre l'Homophobie dans le sport a été officiellement présentée par Mme Rama Yade le 23 Octobre 2010. La nouvelle Ministre des Sport Mme Chantal JOUANNO a pour mission de mettre en œuvre les actions relatives à cette Charte. La FFBB peut d'ores et déjà répondre à plusieurs questions :

- Nous allons faire un communiqué de Presse précisant que la FFBB a signé la Charte.
- Nous promovons déjà les valeurs de diversité à travers nos actions car elles font partie intégrante de notre identité (article 1 des RG) et au titre de l'article 609.5 des RG, nous disposons donc d'un pouvoir de sanction pour tous les actes discriminatoires ou diffamants.
- Concernant l'apport d'une aide et d'un soutien aux pratiquants victimes, cela ne semble pas de notre ressort, mais il est toujours possible de mettre en place un référent interne qui oriente les victimes vers les structures spécialisées.
- Nous pourrions mettre en place une sensibilisation contre toutes les formes de discriminations au sein du module intitulé "Milieu environnant" pour toutes les formations entraîneurs (jusqu'à ER).
- Nous sommes d'ores et déjà en mesure d'effectuer un recensement annuel des actes homophobes pour les transmettre au Ministère. En tout état de cause, nous ne devrions en recenser qu'un faible nombre.

### **Suite de l'Audit Informatique : AMO.**

Jean-Pierre de VINCENZI explique que 4 points essentiels ont été identifiés :

- Savoir qui pourrait être chargé de l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Essayer d'optimiser ce qui existe déjà au niveau de l'architecture
- Lancer la procédure de recrutement.
- L'appel d'offre, en parallèle.

Une étude est actuellement en cours pour éviter les soucis rencontrés à la rentrée dernière. Il précise qu'il faudra faire relativement vite pour intégrer les modifications réglementaires en cours, afin de pouvoir faire des tests sur les modifications effectuées.

Christophe ZAJAC : 4 prestataires ont été retenus et ont fait des propositions tarifaires qu'il expose aux membres du Bureau Fédéral.

Un débat s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT propose la constitution d'un groupe de travail afin d'étudier plus en détail ces propositions et les devis reçus.

### **Projet CRM.**

Jean-Pierre SIUTAT explique que l'étude sur le projet CRM est en cours et il propose de recevoir l'Agence Havas, spécialiste de stratégie CRM, le 9 Mai prochain pour entendre leur proposition.

### **Situation des Clubs.**

Après étude de la situation des clubs de Ligue Féminine et de Nationale Masculine 1, le Bureau Fédéral souhaite rappeler que tous les clubs doivent se mettre en règle avec la Trésorerie Fédérale. La FFBB sera très vigilante et rigoureuse sur l'engagement des clubs la saison prochaine.

Philippe LEGNAME fait part du souci rencontré en Coupe de France avec le club de Challans, lors d'une demande de report de la rencontre avec Gravelines. La rencontre a finalement eu lieu mais le club de Challans refuse de partager la recette et de reverser ce qu'il doit ni à la FFBB, ni à Gravelines. Ce n'est pas une attitude responsable.

Il informe d'une demande d'Union faite entre Roche la Molière, Saint Chamond et Saint Etienne.

Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite que Philippe LEGNAME et Antoine LEGENTIL se rendent à Saint Etienne afin d'étudier de plus près la situation du club, dont le projet d'union.

Marie-Noëlle SERVAGE fait un point sur les recours au CNOSF en cours :

- VIERZON : le conciliateur avait proposé au club de s'en tenir à la décision contestée.
- CAHORS : le conciliateur avait proposé au club de s'en tenir à la décision contestée.
- DENAIN : le conciliateur avait proposé au club de s'en tenir à la décision contestée.
- CHALLES LES EAUX : le conciliateur avait proposé au club de s'en tenir à la décision contestée (CCG).
- Il reste un recours de Challes les Eaux, dont nous attendons la proposition de conciliation de la part du CNOSF (Qualification d'une joueuse).

Concernant le projet d'union entre Saint-Etienne, Saint Chamond, Roche la Molières, qui demandent un délai supplémentaire :

**Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, accorde une dérogation exceptionnelle jusqu'au 31 Mai 2011.**

Concernant le projet d'union USAP et Sorgues, qui demandent un délai supplémentaire :

**Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, accorde une dérogation exceptionnelle jusqu'au 13 Mai 2011.**

### **Agents Sportifs.**

Jean-Pierre de VINCENZI informe que l'examen s'est bien déroulé. Les résultats seront proposés au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011, pour validation.

### **3. Pôle 1 – Haut Niveau.**

#### **Equipe de France Masculine : retour sur la tournée aux USA et sur le Lock Out NBA.**

Jean-Pierre SIUTAT s'est rendu, accompagné de Jean-Pierre de VINCENZI et de Vincent COLLET, aux USA afin de rencontrer joueurs évoluant en NBA susceptibles d'intégrer l'Equipe de France Masculine pour sa campagne d'été. Il a vu 5 joueurs très motivés pour venir en Equipe de France. Cependant, la NBA va sûrement devoir faire face à un Lock Out au 1<sup>er</sup> Juillet 2011, soit une suspension complète de l'activité, ce qui pourrait engendrer de gros problèmes liés à l'assurance des contrats des joueurs. Il faudra étudier toutes les solutions. La FIBA effectue actuellement une étude sur tous les joueurs concernés.

Il va également demander l'assistance juridique du Ministère des Sports sur ce dossier, lors de sa rencontre avec Chantal JOUANNO.

#### **Haut Niveau Clubs : bilan et perspectives.**

Jean-Pierre SIUTAT a récemment eu rendez-vous avec Alain BERAL, qui souhaite se positionner pour les prochaines élections pour la Présidence de la LNB. Il a présenté un projet très complet. Lors de cet entretien, les attentes de la FFBB lui ont été présentées.

Frédéric FORTE confirme qu'il y a un véritable discours d'ouverture, qui privilégie le Basket en général, avec la présentation d'un vrai projet complet.

Alain BERAL sera officiellement invité pour présenter son projet lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

L'UCPB demande à la FFBB de communiquer les personnalités qualifiées amenées à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Basket.

Une discussion s'engage suivi d'un vote (12 pour, 0 contre, 1 abstention).

**Le Bureau Fédéral propose, à la majorité des membres présents, Pierre DAO, Philippe MAILHABIAU et Christophe GREGOIRE, en tant que personnalités qualifiées pour représenter la FFBB à l'AG de la LNB.**

Jean-Pierre SIUTAT fait part de deux demandes de dérogation reçues pour intégrer les équipes réserves en Nationale Masculin 3 (Antibes et Quimper).

**Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Jean-Pierre SIUTAT fait part de la demande du club de Lyon Basket Féminin, qui doit monter en LFB et qui souhaite obtenir une dérogation pour son équipe réserve.

**Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Thierry BALESTRIERE informe que se déroule actuellement le Challenge Round de la LFB.

Jean-Pierre SIUTAT fait part de 2 remarques qui lui ont été faites :

- Y-a-t-il des représentants officiels FFBB désignés sur les play-offs.
- Le niveau d'Arbitrage sur les finales

Une demande sera faite à Jacques DENEUX pour entamer une réflexion, sur cette question d'arbitrage.

Jean-Pierre de VINCENZI souhaite connaître le positionnement de la LFB par rapport à la sélection universitaire. Faut-il présenter une sélection nationale ?

Thierry BALESTRIERE lui confirme que le sujet a bien été évoqué hier, suite à la réception de la liste des joueuses concernées. Il semble que les Présidents des clubs de LFB ne soient pas favorables.

Une discussion s'engage.

Françoise AMIAUD précise que "les Universiades" est la 2<sup>ème</sup> compétition mondiale qui rassemble tous les sports, après les Jeux Olympiques.

Pierre COLLOMB pense qu'il faudrait jouer le jeu, dans le cadre du partenariat avec la FNSU.

## **5. Pôle 2 – Formation.**

### **Institut National de Formation du BasketBall.**

Bernard GAVA rappelle que le plan de formation présenté lors des précédentes réunions prévoit, dans le cadre de la stratégie des lieux de formation, la création :

- D'un Centre National de Formation Agréé (FFBB) au nom d'Institut National de Formation du Basketball dans les locaux de la FFBB.
- D'antennes décentralisées de l'INFBB dans les ligues et les Comités.

Il convient dès lors de faire le point sur cette orientation et ses implications en terme d'organisation et de planification.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que l'arrêt des BE s'effectuera au 31 Décembre 2012, et le BE2 s'arrête fin Décembre 2011. Ces diplômes vont donc être remplacés par les Diplômes d'Etat, qui seront sensiblement différents. Cette formation sera plus longue et plus coûteuse. Il faudra réfléchir à la problématique de l'implantation des centres de formation et s'appuyer sur des opérateurs, qu'ils soient privés ou publics (CREPS). Il sera nécessaire de faire un recensement des compétences et surtout de mutualiser les moyens. Ces Centres seront validés pour une année, avec possibilité de renouvellement. Dans ces conditions là, il faudra que la FFBB mette en place un référentiel de formation. La Fédération doit impérativement se positionner dans la Formation.

Un débat s'engage sur les systèmes d'implantation des centres de formation agréés sur le territoire national.

Une présentation sera faite au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011.

Matthieu SOUCHOIS précise qu'il ne faut pas prendre de position tant que les référentiels de formation ne sont pas terminés. Il propose les points à valider :

L'évolution de la FFBB, vers la création, conduit à 3 évolutions en terme :

- De communication :
  - o La communication de la FFBB sur les actions de formation (catalogue des formations) supposera une communication autour de l'appellation "Institut de Formation".
- De fonctionnement :
  - o Si l'organisation actuelle permet de répondre aux exigences de mise en œuvre des formations, le choix de se porter vers la création d'un institut de formation doit conduire à une évolution dans le fonctionnement quotidien des formations :
    - Par une exigence de qualité,
    - Par une nouvelle approche des formateurs fédéraux
    - Par une politique tarifaire adaptée.
- De structuration :
  - o La question de la structure juridique de l'Institut doit être posée.
  - o La pratique actuelle des fédérations sportives n'est pas homogène. Le volume des formations (chiffre d'affaire) sera sans doute un élément à prendre en compte, tout comme les avantages de la Convention Collective des Organismes de Formation par rapport à la CCNS.
  - o Cette analyse peut être menée dans un second temps avec une échéance à décembre 2011.

Une discussion d'engage.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

#### **Calendrier Général des Modules du DU de Nanterre ouvert aux personnes extérieures.**

Bernard GAVA expose le programme des sessions de formation du DU "Cadres de Fédérations Sportives – Option Dirigeant" (annexe 1).

### **6. Pôle 3 – Marketing et communication.**

#### **Euro 2013 Féminin : sites.**

Jean-Pierre HUNCKLER communique le point sur les candidatures et les différents sites possibles et propose de répartir les groupes de la façon suivante :

- 1 groupe Ouest
- 1 groupe Nord
- Et les finales dans le Nord.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

#### **Euro 2015 Masculin : Point sur l'avancée du projet.**

Jean-Pierre SIUTAT : la FIBA Europe doit encore débattre de la formule de la compétition. La France et l'Allemagne souhaitent vraiment organiser cette compétition conjointement, mais dans l'optique que chaque Equipe Nationale jouera l'ensemble de la phase qualificative dans son pays. Il a précisé lors d'une réunion de la Commission des Compétitions que si la formule n'était pas modifiée, la France n'irait peut-être pas jusqu'au bout de sa candidature.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

### **7. Pôle 4 – Territoires.**

#### **Projet OBE 2011/2012.**

Bernard GAVA expose le bilan de l'opération Basket Ecole et communique les résultats de l'enquête qui a été réalisée afin de recenser les écoles actives dans l'Opération Basket Ecole au 1<sup>er</sup> mars 2011 et de redynamiser l'opération en ciblant de façon plus fine les secteurs et écoles à privilégier. IL communique quelques chiffres :

Etat de l'Opération au 29 avril 2011 Expédition N°54		
Cumul sur 8 saisons	<b>8910 écoles</b>	<b>716 514 élèves</b>
Moyenne par saison	1113 écoles	89 564 élèves
101 Comités et Territoires dans l'OBE		

Et les chiffres clés de l'OBE :

- 12 c'est le plus petit nombre de fiches signées dans l'OBE (par un CD)
- 284 c'est le plus grand nombre de fiches signées dans l'OBE (par un CD)
- 284 OBE (CD 64) cela se traduit par +21% de licenciés Mini en 4 ans
- 186 OBE (CD 45) cela se traduit par + 23% de licenciés Mini en 4 ans
- 470 OBE cela représente de travail de 3 CTF dédiés à cette opération
- 2380 c'est le nombre de Clubs impliqués dans l'OBE

Pierre COLLOMB est bien convaincu qu'il y a un lien direct entre l'OBE et le MiniBasket.

Alain GAROS précise que l'enquête a été réalisée afin d'avoir un état précis, un point d'étape. A noter que les deux Comités Départementaux qui recensent le plus grand nombre d'Opérations comptent environ +20 à +25 % de licenciés, et ceci grâce à la mise à disposition de CTF exclusivement dédiés à cette opération.

Le souhait est que cette opération soit mise en œuvre prioritairement par les CTF et qu'un véritable "Kit" soit mis à leur disposition pour aller dans les écoles. Une formation sera réalisée à leur intention. Cela renforcera encore leur intervention.

Bernard GAVA informe que l'Opération Basket Ecole au primaire va continuer avec un nouveau coffret de DVD réactualisé. L'Opération Basket Collège se poursuit également, 4500 collèges avaient reçu la dotation ainsi que 4500 clubs affiliés.

### **Projet DVD Basket Lycée.**

Bernard GAVA : le DVD du Basket au Lycée est en cours de création et de montage. L'idée est de distribuer les deux DVD (basket Collège et Basket Lycée) dans les 4000 lycées de France.

Le DVD Basket Lycée devrait être lancé lors de l'Assemblée Générale de la FFBB à Aix les Bains, en présence du Directeur de l'UNSS. Dans tous les cas le lancement de l'opération aura lieu en début de saison prochaine.

## **7. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.**

### **Communication : Vidéoconférence.**

Christophe ZAJAC : un système de vidéoconférence a été testé ce matin même. C'est un outil satisfaisant qui répond à la demande, dont l'utilisation est relativement facile.

Le matériel requis est le suivant :

- Ordinateurs équipés micro et vidéo intégrée
- Micro-casques : 100€ (l'unité)
- Ligne Internet (1Mo): 200€ / mois
- Abonnement mensuel CISCO : 51€/mois
- Coûts utilisation : 15 mn d'utilisation/ 6€ /10 personnes
- Licence d'accès (Code et mot de passe)x2 : 102€ HT **uniquement à l'ouverture du compte**

Jean-Pierre de VINCENZI : il faudra bien définir les modalités d'utilisation et recenser les besoins de chacun.

Jean-Pierre SIUTAT : il faut bien étudier les utilisations possibles sur les différents groupes de travail. Et étudier une éventuelle mise en place sur les réunions de certaines Commissions pour la saison prochaine.

### **Communication : procédure des Tickets.**

Marie-Noëlle SERVAGE explique que le système de Ticket est maintenant mis en place pour le service Informatique, il permettra d'optimiser le traitement des demandes qui arrivaient préalablement par mail et de suivre la demande depuis sa création, jusqu'à sa clôture, sur une seule et unique interface, et cela quel que soit le nombre de personnes intervenant pour sa résolution.

Le principe est le suivant :

- Le système mis en place permet aux structures fédérales et aux licenciés de solliciter le service Informatique sous la forme de tickets.
- À chaque courriel entrant (ticket) est assigné un numéro permettant de suivre la conversation. Les courriels entrants sont listés par défaut par ordre d'apparition dans la file d'attente (du plus vieux au plus récent) et sont accessibles à tous les utilisateurs.
- Dès le moment où un utilisateur commence à répondre à un courriel, celui-ci est verrouillé et lui est assigné (il en devient propriétaire), empêchant ainsi les autres utilisateurs accrédités d'avoir accès en écriture au même courriel. Ce système permet d'éviter les doublons de réponses.

L'utilisateur devra :

1. Pour un ticket à destination du service informatique, se connecter à l'adresse: **INFORMATIQUE.FFBB.COM**
2. Deux possibilités s'offrent : créer un nouveau ticket, ou consulter un ticket déjà créé.
3. Dans le cas d'un nouveau ticket, remplir les champs (les champs obligatoires sont signalés par un astérisque) proposés, sélectionner la catégorie du ticket et laisser le message dans l'espace réservé. Une pièce jointe (une copie d'écran par exemple) peut être déposée

Marie-Noëlle SERVAGE précise que dans le cadre de la Réforme des Licences, toutes les transformations seront également gérées par un système de ticket similaire à celui présenté ce soir.

### **Modifications réglementaires 2011/2012 à présenter au Comité Directeur de Mai.**

Stéphanie PIOGER expose les propositions de modifications réglementaires, regroupées sur un document unique et qui concernent :

POLE AGF :

Etrangers en Championnat de France  
Règlements Contrôle de Gestion  
Modifications Commissions / Missions  
Disciplinaire Dopage

POLE HAUT-NIVEAU :

Restructuration et modifications des règlements LFB  
Modifications secteur féminin  
NM1

POLE FORMATION :

Statut entraîneur (nouveaux diplômés)

POLE TERRITOIRE :

Règlements Sportifs Championnats de France Jeunes  
Championnat Juniors

Toutes les modifications apportées et précisées ce soir seront proposées au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011, pour validation.

### **Réforme sur la Licence Etrangers.**

Stéphanie PIOGER : suite à la réunion de la cellule hier, certaines questions restent en suspens :

- Réserve sur le traitement informatique et sur l'historique.

- Faisabilité de certains développements.
- Les délais de développement encore non estimés à ce jour et leur coût.
- Les règlements sont encore en cours de finalisation et d'ajustement.
- En fonction de l'évolution du statut, une licence pourra-t-elle changer de couleur en cours de saison ? → la réponse est NON (sauf modification FFBB).

Une présentation sera proposée au Comité Directeur des 13 et 14 Mai 2011.

## **7. Questions diverses.**

Alain GAROS informe de l'arrivée du Classeur 7/11 ans et que l'expédition vers les Ligues et Comités est en cours.

Jean-Pierre de VINCENZI souhaite que les personnes qui utilisent cette salle de réunion le fassent à l'avenir avec plus de précaution.

Frédéric FORTE : quid de l'Equipe de Pro A, qui descend en Pro B mais qui remporte la Coupe de France Robert BUSNEL, lui donnant l'accès à la Coupe d'Europe ?

Jean-Pierre SIUTAT lui précise que rien n'est inscrit dans les règlements, sur une telle situation.

Marie-Noëlle SERVAGE : les dates et lieux des Assemblées Générales de Ligues et Comités sont maintenant connues. Les membres du Bureau Fédéral sont priés de lui faire un retour de leurs disponibilités pour effectuer une représentation dans ces AG.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 1<sup>er</sup> Juin 2011 à La Baule.